#### SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

# **COMITE SYNDICAL DU 30 JANVIER 2023** DE 10 H 00 à 12 H 00

Délibération N° 2023 – 07

Objet : Défi Covoiturage



Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, le 30 Janvier 2023, son Président,

Vu les statuts révisés du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération n° 2022 - 15 autorisant le lancement du Défi covoiturage sur l'exercice 2022,

Considérant le Rapport d'Orientations Budgétaires présenté en Comité Syndical ce jour,

#### CONSIDERANT

- L'existence de PassPass covoiturage depuis 2018 comportant plus de 11 000 inscrits,
- La nécessité de communiquer et de rendre attractif le service PassPass covoiturage dans un contexte local et national de développement du covoiturage,
- Que les défis sont un moyen ludique d'accroitre la visibilité et la pratique du covoiturage quotidien
- Les résultats probants du Défi Covoiturage 2022 avec un apport de plus de 602 inscrits à l'issue de l'opération soit près de 27 % des inscriptions de 2022.
- Que le contexte actuel d'augmentation des prix du carburant est propice à la valorisation du covoiturage et à l'organisation de ce type d'évènement,

#### DECIDE

- Sous réserve des échanges en commission thématique du 31 janvier 2023, de reconduire un « Défi Covoiturage en Hauts de France » au cours du premier semestre 2023 comme prévu dans le cadre du marché d'exploitation et d'animation de la plateforme Passpass Covoiturage,
- De consacrer une enveloppe budgétaire estimée à 50 000 euros HT pour l'organisation de ce défi.

#### **AUTORISE**

Monsieur le Président du Syndicat Hauts de France Mobilités à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN

Correspondance administrative : HDFM - Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX

Email: b.courty@hdfmobilites.fr - téléphone: 03 20 14 62 00



# Le Défi PassPass Covoiturage 1er semestre 2023

## Objectifs du défi :

- ✓ Amplifier la pratique du covoiturage dans un contexte de mise en œuvre du plan national de covoiturage,
- ✓ Mobiliser la communauté des covoitureurs déjà inscrits sur PassPass covoiturage,
- ✓ Faire connaitre le service à de nouveaux utilisateurs,
- ✓ Augmenter le nombre de validations de covoiturage via nos outils numériques

## Déroulement du défi :

- ✓ Le défi aura lieu au cours du premier semestre 2023. Durant cette période, tous les covoiturages réalisés via le service passpass covoiturage seront comptabilisés, aucune inscription préalable n'est nécessaire.
- ✓ Il s'agit d'un défi individuel, qui s'adresse aux habitants des Hauts-de-France, principalement aux actifs, salariés ou étudiants, pour l'ensemble de leurs trajets qu'il s'agisse de leurs trajets domicile-travail ou de loisirs. Les entreprises qui souhaitent relayer la communication auprès de leurs salariés (notamment les entreprises ayant une communauté sur PassPass covoiturage) pourront bénéficier d'animations sur site.

# Règles du jeu – désignation des vainqueurs :

#### Pour concourir il faut :

- ✓ S'inscrire ou être inscrit à PassPass Covoiturage
- ✓ Publier un trajet en tant que conducteur et/ou passager
- ✓ Trouver un covoitureur
- √ Valider/Accepter au moins un trajet sur PassPass Covoiturage pendant une semaine définie au cours du premier semestre 2023.

Les gagnants seront déterminés via le site d'administration de la plate-forme par le prestataire Mobicoop, exploitant de la plateforme PassPasscovoiturage.fr et seront récompensés selon trois catégories :

- ✓ Prix « Grand Gagnants » : le conducteur ET le passager ayant effectué le plus grand nombre de covoiturage sur la période (2 prix)
- ✓ Prix « Gagnants longue distance » : le conducteur ET le passager ayant covoituré le plus grand nombre de kilomètres (2 prix)
- ✓ Prix « coup de cœur » : l'équipe avec le plus de covoitureurs dans un véhicule (5 ou 7 prix maximum, selon le remplissage de la voiture)
- ✓ Nous réfléchissons à d'autres prix qui pourraient être accordés aux participants notamment en lien avec l'animation des réseaux sociaux (envoi d'une photo, post sur les réseaux sociaux...)

<u>Les lots à gagner</u> sont en cours de détermination, mais un budget spécifique est prévu pour leur achat par notre prestataire Mobicoop.

### Volet financier:

Provision d'une enveloppe de 50 000 euros HC, répartie comme suit :

- ✓ Organisation du défi : 5 000 euros HC
- ✓ Lots: 10 000 euros HC
- ✓ Création graphique : 3 000 euros HC
- ✓ Impression des outils de communication : 2 000 euros HC
- ✓ Communication réseaux sociaux : 10 000 euros HC
- ✓ Communication Voix du Nord et radio : 20 000 euros HC

### Communication:

### Mobilisation au niveau partenarial et institutionnel :

- Afin de faire connaitre le défi, nous mobiliserons nos membres, les territoires partenaires, les partenaires institutionnels qui le souhaitent, les référents de communautés PassPass covoiturage, les employeurs, ainsi que les inscrits à PassPass covoiturage.
- > Cette mobilisation se fera via l'organisation de webinaires présentant le défi et la mise à disposition d'outils de communication dédiés.

#### Outils de communication :

- > Des outils de communication spécifiques seront réalisés : visuels, affiche, flyer, Newsletter...
- Ces visuels seront également utilisés sur nos réseaux sociaux et notre site institutionnel pour évoquer l'événement. Le défi devra également être présenté sur passpasscovoiturage.fr, il faudra pour cela adapter quelques pages du site (page de présentation, règlement du défi...)
- Des animations pourront être réalisées « en présentiel » en amont du défi, notamment pour sensibiliser les salariés. Il s'agira d'intégrer la communication du défi dans les animations que nous portons déjà habituellement auprès des entreprises, collectivités ou associations, ou lors de toute manifestation à laquelle PassPass covoiturage sera convié.
- Des actions de communication et de valorisation du défi a posteriori pourront également être menées, en fonction bien entendu du taux de participation et de l'accord des participants (communication lors de la remise des prix, valorisation des gagnants).